



L'action du secrétariat d'État chargé du Commerce extérieur pour dynamiser les exportations françaises au service de l'emploi

Les Assises de l'export

PARIS 2011 11 OCTOBRE

Pierre LELLOUCHE réunit l'ensemble des partenaires de l'exportation



« Dans le cadre du salon Classe Export, Pierre LELLOUCHE, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, a tenu les Assises de l'export, évènement dédié aux PME qui exportent. Après avoir présenté un bilan du plan d'action pour l'export annoncé avec le Premier ministre le 10 février 2011, **Pierre LELLOUCHE a conclu cette journée de travail et d'échanges aux cotés de chefs d'entreprise en annonçant de nouvelles mesures de soutien aux PME à l'international.** »

A la une

L'État et les banques se mobilisent pour aider les PME et TPE dans le financement de leurs démarches export



L'internationalisation de nos PME et ETI est une priorité nationale qui doit mobiliser tous les acteurs publics et privés capables d'apporter un soutien à l'export. C'est là que se jouent notre balance commerciale, nos emplois, et donc notre souveraineté. Dans la continuité du plan d'actions lancé en février 2011, qui a permis d'accroître l'efficacité du soutien public à l'internationalisation des entreprises, de nouveaux leviers d'amélioration du dispositif existant ont été identifiés, plus particulièrement à destination des PME. Quatre évolutions - sans coût supplémentaire pour l'État - vont être apportées à notre dispositif de financement :

1. **L'assurance prospection**, qui est plébiscitée par les PME et TPE pour les aider dans leurs premières démarches d'approche d'un marché étranger, sera simplifiée pour les plus petites entreprises, et

Pour une équipe de France de l'export conquérante : optimiser nos dispositifs de soutien et structurer notre offre en filières



Près de 3000 entreprises ont participé au Salon International Classe Export

1) Optimisation de nos dispositifs de soutien

De nombreux dispositifs sont désormais en place pour accompagner la croissance de nos entreprises à l'international et renforcer leur compétitivité, qu'il s'agisse de faciliter leur recherche de financements, leurs démarches à l'export ou de renforcer leurs capacités d'innovation. L'effort doit maintenant porter sur le nombre d'entreprises connectées aux marchés internationaux, donc sur la capacité à détecter les PME et ETI dont les produits ont un fort potentiel à l'exportation. C'est l'objectif central d'UbiFrance et de la Charte des partenaires de l'export que le secrétaire d'État a mis en

également ouverte désormais aux groupements d'entreprises.

2. **Les frais de garantie par la Coface d'un contrat export seront réduits de 25 % pour les PME.** Cette réduction significative sera compensée par une augmentation indolore des frais pour les grands groupes.
3. **Une garantie des transactions au comptant est créée pour répondre au besoin croissant de financement des opérations export par crédit documentaire.**
4. **Le Fasesp Garantie d'Oséo est modernisé pour aider les PME à créer des filiales à l'export qui ne constituent pas des délocalisations mais un moyen de vendre des produits français sur un marché étranger.**

Cet effort de l'État en faveur de l'internationalisation de nos PME doit être partagé par les banques privées. Ainsi, Pierre LELLOUCHE a obtenu **l'accord de principe de 4 grandes banques pour qu'elles s'engagent à maintenir ou accroître leurs financements accordés aux PME françaises à l'export.** Cet engagement sera matérialisé par une charte signée avant la fin de l'année.

place au niveau national et qui est progressivement déclinée dans chaque région.

Afin d'accompagner ce mouvement, Pierre LELLOUCHE a annoncé qu'il **nommera dans les prochains jours un Commissaire général à l'internationalisation des PME et ETI.** Son rôle sera de faciliter les discussions entre les partenaires de la charte de l'export et d'aider à la mise en place des guichets uniques dans chaque région de France. De son côté, le réseau Ubifrance s'adapte à l'évolution géopolitique du monde : c'est ainsi qu'à **compter de janvier 2012, trois missions économiques UBIFRANCE seront ouvertes, en Côte d'Ivoire, au Kenya et en Libye.** Ces trois bureaux seront chargés d'accompagner nos PME sur des marchés, certes difficiles, mais extrêmement prometteurs. Dans ces zones de croissance où la France, grâce à l'engagement du Président de la République, bénéficie d'un réel capital de sympathie, les opportunités de projets export sont importantes.

2) Structurer notre offre en filières

Contrairement à nos voisins allemands ou italiens, qui « chassent en meute », les entreprises françaises sont souvent dispersées sur les marchés internationaux, ce qui concourt à affaiblir l'offre française. Parce que nous disposons des moyens d'être innovants et compétitifs face au défi du changement climatique, le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie lance un **appel à projets dédié à la filière française de l'énergie solaire dans les pays émergents.** Une enveloppe de 100 M€ sera mobilisée à cette fin.

Dans un contexte particulièrement prometteur (coupe du monde de football 2018 & 2022 en Russie et au Qatar, etc.), Pierre LELLOUCHE a par ailleurs décidé de **mettre en place un plan d'action spécifique « Sport à l'export ».** Ce plan s'articulera autour de trois grandes actions visant à positionner favorablement l'offre française : informer (partage d'information entre les entreprises et les pouvoirs publics), valoriser (promotion du savoir-faire français auprès des pays bénéficiaires) et fédérer (« l'Équipe de France »). L'objectif est de présenter une offre française structurée aux Qataris, aux Russes, etc.

Focus

Appréhender la mondialisation comme une source d'opportunités pour recréer une base industrielle compétitive

Du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), créé en 2008, au Crédit Impôt Recherche, en passant par la création d'un médiateur de la sous-traitance, l'État mène une politique volontariste de soutien à l'industrie. Pour que les réformes prises par le gouvernement soient suivies d'effets, il faut que la mondialisation ne soit plus perçue comme une menace, mais bien comme une source d'opportunités multiples et nouvelles. C'est en ce sens que Pierre LELLOUCHE a présenté des actions de « pédagogie » pour susciter un sursaut de la France dans la mondialisation.

Cet effort de pédagogie se concrétisera les prochains mois à travers les 3 actions suivantes :

1. La promotion des réussites françaises avec la création d'une **médaille de l'export** : cette distinction vise à récompenser une personne physique ou morale, française ou étrangère, qui aura contribué au développement du commerce extérieur de la France.
2. L'organisation dans les prochains mois d'une **conférence sur la mondialisation** : il s'agira d'une conférence grand public qui permettra de nourrir le débat sur la mondialisation et ainsi, de mettre en avant les nombreux atouts de la France.
3. La remise du **Grand Prix VIE** à l'occasion du dixième anniversaire de ce dispositif qui a fait ses preuves, à la fois pour le développement des entreprises, notamment des PME, et pour l'emploi des jeunes. Ce Grand Prix sera également l'occasion d'annoncer les modalités de mise en œuvre du **VIE Pro**, que le secrétaire d'État avait annoncé en février et qui a pour finalité de développer le VIE auprès des jeunes issus de filières de formation professionnelles.

En conclusion de ces Assises, Pierre LELLOUCHE a tenu à préciser que tout le travail engagé ces derniers mois et l'effort entrepris pour réindustrialiser la France s'inscrit dans le long terme et implique la mobilisation de tous les acteurs de l'export.

Podcast

Un an de mesures pour aider les PME à se lancer à l'international



Regarder la vidéo

Pierre LELLOUCHE a introduit les Assises de l'export en revenant sur l'ensemble des mesures prises cette année pour aider les PME à se développer à l'international. Orientées sur les besoins des entreprises, ces mesures ont été adoptées pour générer du dynamisme et favoriser les facteurs de réussite : meilleure information sur les services apportés par les acteurs de l'international, sur les marchés porteurs, aides financières ciblées, soutien des démarches à l'export...

En prévision

18 octobre

Audition devant le Conseil Économique et Social sur les PME et le Commerce extérieur

25 octobre

Audition devant la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale

28 octobre

Déplacement en Serbie

30 octobre au 2 novembre

Déplacement en Irak

4 novembre

Déplacement en PACA

**CONSULTER LES
PRÉCÉDENTS NUMÉROS
D'EXPORTER +**

Portfolio



Signature d'accords de partenariats économiques avec Vera Kobalia, Ministre de l'économie et du développement géorgienne, Tbilissi, vendredi 7 octobre 2011



Consulter le site

Lancement du nouveau portail import-export.gouv.fr, lundi 10 octobre 2011



Regarder la vidéo

Solidarité grands groupes/Pme : signature du Pacte Export par Gérard MESTRALLET, PDG de GDF SUEZ, Assises de l'export, mardi 11 octobre 2011



Regarder la vidéo

Printemps arabe : quelles opportunités pour les Pme françaises ? (avec Hervé DE CHARETTE) Assises de l'export, mardi 11 octobre 2011

Abonnement - Modification de votre abonnement - Archives - RSS - Désabonnement